

■ ■ ■ **COMMUNIQUE DE PRESSE (Montbéliard, le 21 février 2008)**

Maryvonne Lyazid, adjointe au directeur général de la Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité, Jean-Claude Passier, président délégué du Conseil d'Administration de la Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté, Patrick Lachmann, président du directoire de GCE Habitat et président d'Axentia, ont procédé à la pose de la première pierre d'un établissement qui sera dédié à l'accueil des personnes âgées dépendantes.

En présence de :

**Louis Souvet, maire de Montbéliard et
Marie-Noëlle Biguinet, vice-présidente du CCAS de Montbéliard**

et sous la présidence d'honneur de :

Claude Jeannerot, président du conseil général du Doubs

21 février 2008 à 15h30 – rue Georges Pompidou – Montbéliard (25)

Un nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

La construction de la nouvelle résidence a débuté en octobre 2007. Construite dans le cadre du schéma de gérontologie départemental à l'initiative de la ville de Montbéliard et de son maire, Louis Souvet, l'établissement ouvrira ses portes au printemps 2009. Le terrain qui accueillera la future résidence a été cédé gracieusement par la commune de Montbéliard.

L'établissement est destiné à accueillir des personnes âgées souvent en perte d'autonomie du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap.

Les travaux, d'une durée de 18 mois, seront conduits par l'Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH) Axentia, propriétaire des lieux et dirigée par Michel Thareau. La résidence a reçu l'arrêté d'autorisation du Conseil général et du préfet.

La Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité assurera la gestion du futur établissement en qualité d'opérateur à but non lucratif.

Le volume principal du bâtiment comprenant 80 places, sera édifié le long de la rue Georges Pompidou.

Le bâtiment s'élèvera sur trois niveaux - rez-de-chaussée et 2 étages - et aura un sous-sol.

Une unité de 14 places dédiée aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer sera située au rez-de-chaussée autour d'un patio de 188 m². La clarté et l'accès direct au parc clos extérieur y seront privilégiés. Les personnes accueillies dans cette unité bénéficieront d'une attention spécifique, de soins et d'animations adaptées.

Le rez-de-chaussée accueillera également les services communs tels que pôles de soins, salle à manger et espace de détente.

Les deux étages disposeront de 33 chambres traditionnelles chacun, avec au centre une salle de séjour et d'activités donnant sur des terrasses.

20 places de stationnement seront par ailleurs affectées au personnel et 17 places aux visiteurs.

Les personnes accueillies seront accompagnées dans leur vie quotidienne par une équipe de 45 collaborateurs de la **Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité**. La moitié de cette équipe sera composée de personnels soignants : médecin coordonnateur, infirmières, aides soignants et aides médico-psychologique.

Financement prévisionnel

Le coût global de l'immobilier de la résidence est estimé à 7 915 000 €TTC.

Il sera réalisé avec le soutien du Crédit Foncier de France, à travers un prêt locatif social ouvrant droit à l'APL, du Conseil Général du Doubs, avec une subvention d'investissements et un prêt de la CRAM.

L'Entreprise Sociale pour l'Habitat, Axentia apportera 5% de fonds propres à cette construction.

Ce financement se répartit de la façon suivante :

Immobilier :

● Prêt Crédit Foncier de France – Prêt locatif social (PLS) de :	6 100 157 euros
● Subvention Conseil Général du Doubs de :	1 376 000 euros
● Participation financière des <i>caisses de retraite</i> sollicitée à hauteur de :	45 000 euros
● Fonds propres de l'Entreprise Sociale pour l'Habitat Axentia de :	394 000 euros
Pour un total d'investissement immobilier de :	<u>7 915 000 euros</u>

Le coût global du mobilier est estimé à 1 000 000 €TTC. Il sera financé par un prêt bancaire.

Axentia

Axentia est une Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH), filiale de GCE Habitat (Groupe Caisse d'Epargne). Elle est partenaire de la Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité (FCEs). Axentia construit des établissements habilités à l'aide sociale pour accompagner la Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité et son développement.

L'activité principale développée par Axentia est centrée sur le portage immobilier d'établissements d'hébergement pour les personnes âgées valides, semi-valides et dépendantes, principalement de type EHPAD.

Son patrimoine est constitué : > De la reprise d'établissements de type EHPAD existants, avec ou sans restructuration : 1 248 places > De la construction de nouveaux établissements : prévisions de mise en chantier 2007/2008 : 423 places > De la restructuration d'établissements (mise aux normes, extension) : prévisions de mises en chantier 2007/2008 / 377 places.

Son activité s'exerce sur l'ensemble du territoire national.

La Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité

La Fondation a été créée par les Caisses d'Epargne et de prévoyance et la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et reconnue d'utilité publique en avril 2001. Sous l'impulsion de son président Charles Milhaud, elle mène des actions de lutte contre les formes de dépendance et d'isolement liées au grand âge, à la maladie, au handicap ou encore à des situations d'illettrisme. Elle est dirigée par Didier-Roland Tabuteau.

Contacts :

Marguerite Azcona

Chef de la mission communication
Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité
Tél. : 01 58 40 31 44 ou Port : 06 07 54 00 21

Michel Thareau

Directeur général d'Axentia
Tél. : 01 53 29 34 16